

Des repères de crue fixés sur les bâtiments

Le Syribt (syndicat de rivières Brévenne-Turdine) met en place des repères de crue, entre Sainte-Foy-L'Argentière et L'Arbresle.

Des plaques, indiquant la hauteur d'eau atteinte par la crue de 2008, sont fixées sur le mur de bâtiments, après accord, sous forme de convention, avec les propriétaires. Le syndicat de rivières assurera l'entretien et la rénovation de ces repères. En amont, deux plaques ont été posées, l'une aux tuileries à Sainte-Foy-L'Argentière, l'autre sur le jeu de boules de La Giraudière. Mais, c'est surtout sur l'agglomération Sain-Bel-L'Arbresle que 18 d'entre elles seront placées.

Sur Sain-Bel, huit ont été fixées, ce mardi : quai de la Brévenne, ainsi que sur celui de la Chapelle, impasse et parking du Moulin, rue Joseph-Volay et route de Beaulieu, sur la mairie

et la résidence de l'Opac. Sur la ville de L'Arbresle, dix repères seront mis en place. Sur le bâtiment de la Maison du Rhône et la salle de tennis de table. Salle Claude-Terrasse, mais aussi sur les bâtiments de la halte-garderie, ainsi que du relais d'assistantes maternelles. Le siège de la communauté de communes ainsi que le centre de secours et trois immeubles (résidences Opac de Valous et Saint-Clair, ainsi que l'immeuble collectif au confluent de la Brévenne et de la Turdine) en seront également équipés.

Le syndicat lutte pour limiter l'impact des crues. Mais, il souhaite aussi que les habitants restent vigilants.

Mickaël Barbe vient de poser le repère, rue Joseph-Volay

/ Photo Gerard Urbin

